

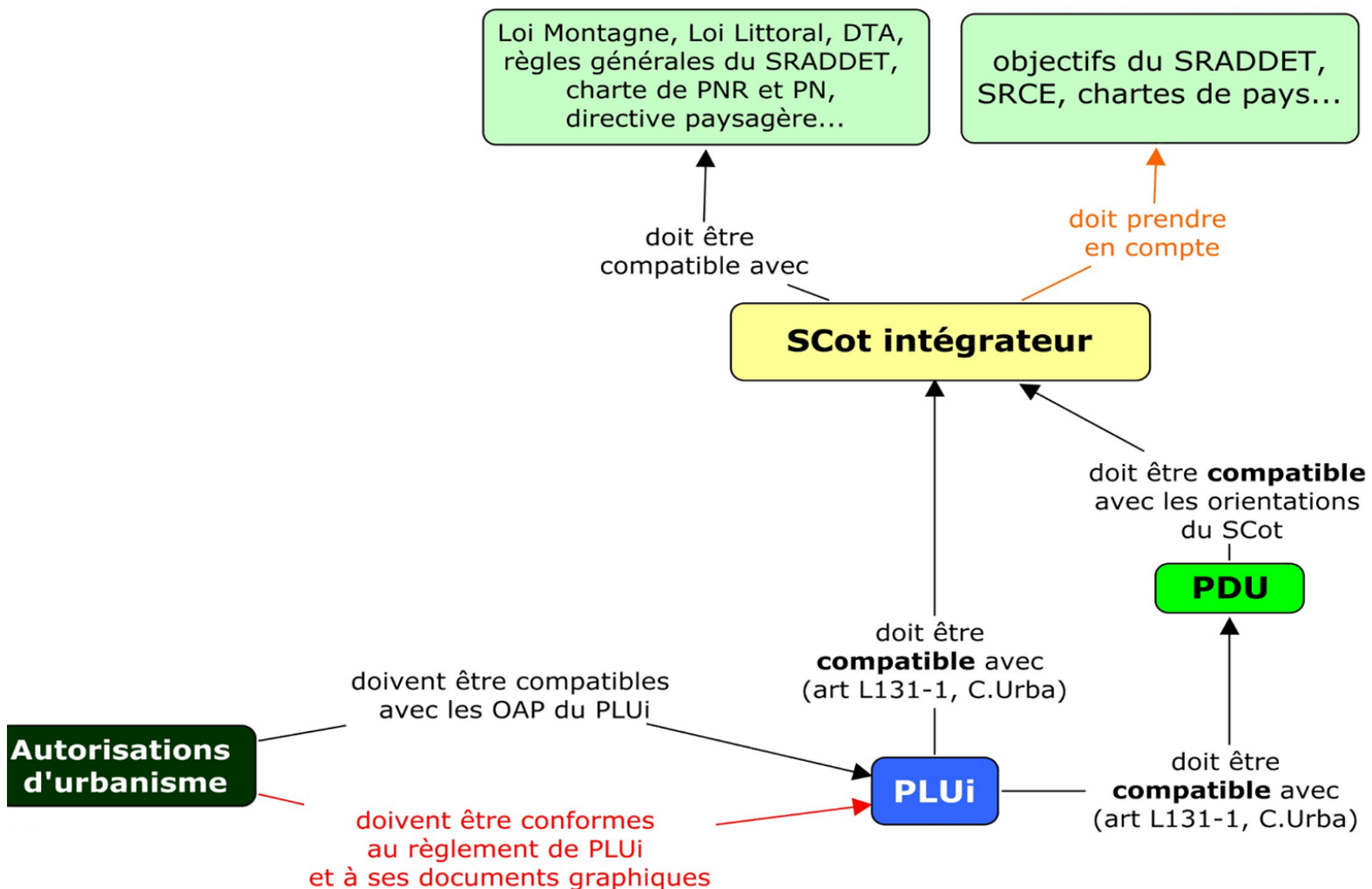


Comment planifier l'aménagement durable de demain ?

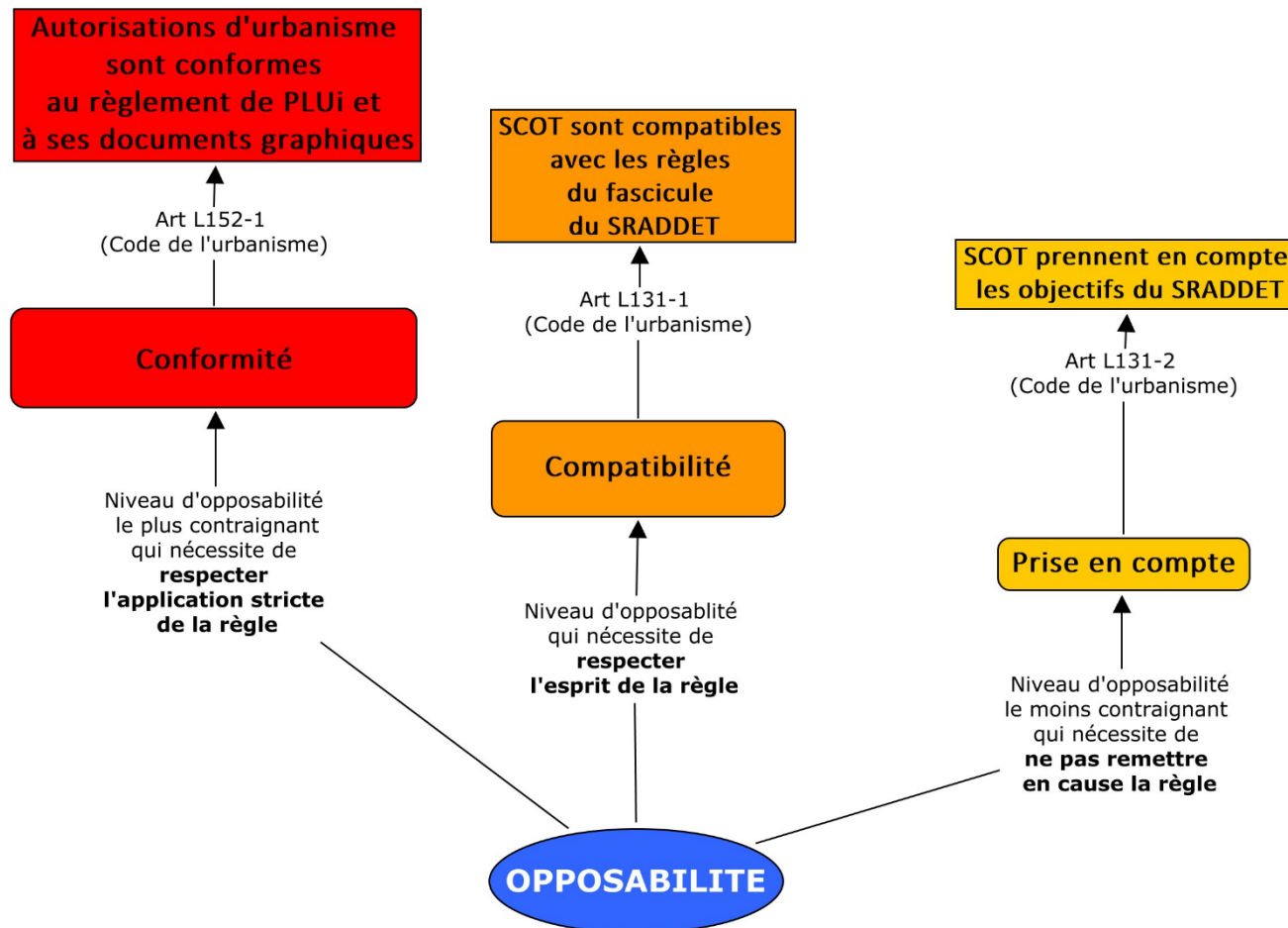
Table-ronde animée par **Nathalie Pitaval, CEREMA**

- **Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales** : Lara Tobin, cheffe du bureau de l'aménagement opérationnel durable
- **Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (14)** : Dany Targat, Maire de Saint Désir parlera de l'expérience du PLUi de l'Intercom, l'un des 4 PLUi de L-N
- **Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (59)** : Corentin Macé, Chargé de mission planification
- **Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales** : Laëtitia Mantziaras-Conreaux, cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie

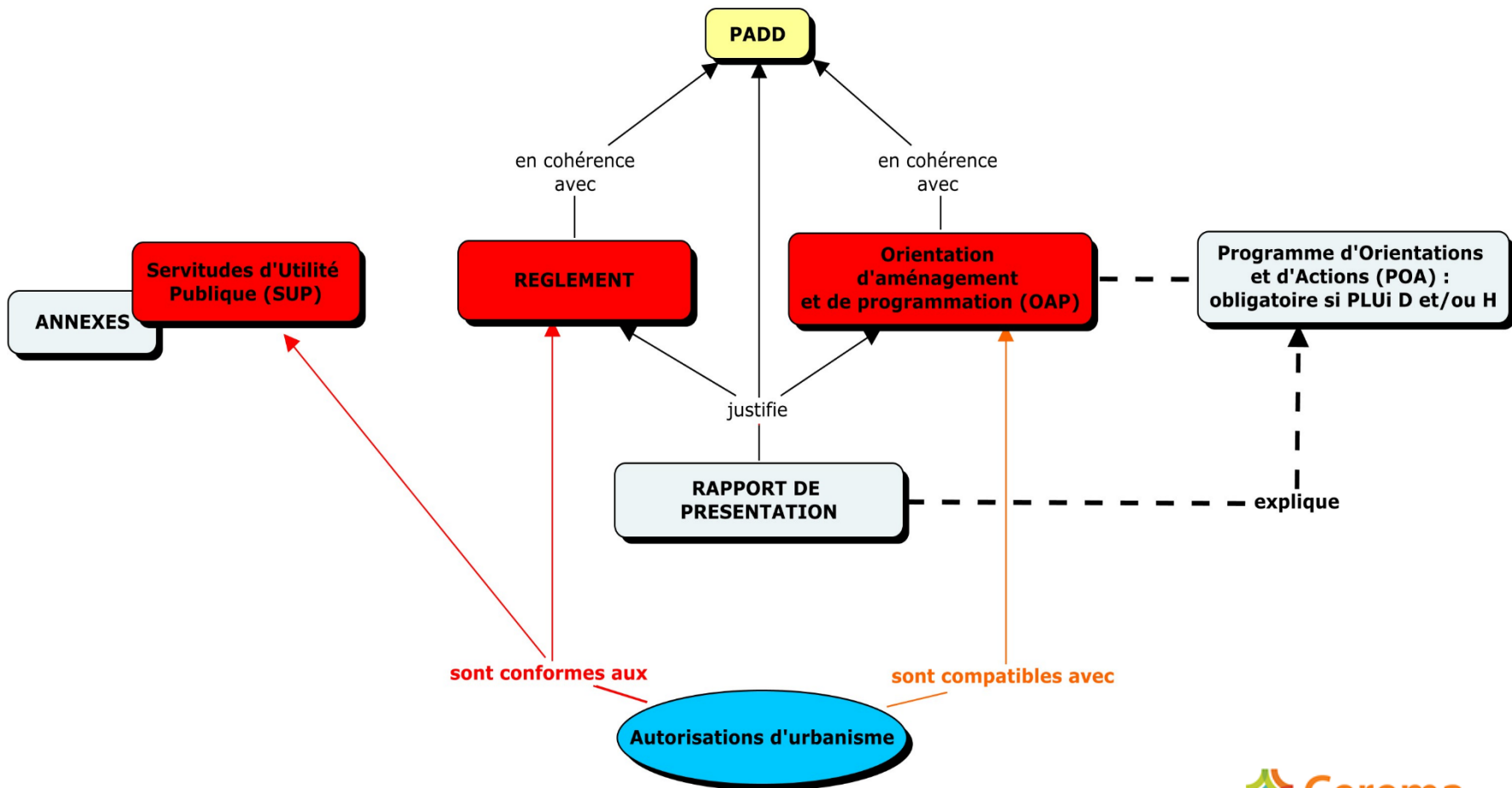
Liens de conformité et de compatibilité, de prise en compte entre les documents de planification



La notion d'opposabilité



Liens entre les différentes pièces du PLUi



L'enrichissement mutuel des démarches d'EcoQuartiers et de PLUi

Extrait de l'étape 5 du
Tour de France des PLUi :
EcoQuartiers et PLUi.

L'ÉcoQuartier

permet et justifie l'approfondissement de sujets et d'expérimentations (nouveaux matériaux, nouveaux services...) à petite échelle.

- ❑ La prise en compte des liaisons entre l'ÉcoQuartier et les autres quartiers est une thématique essentielle. Plus particulièrement, il existe une volonté à **Bordeaux-Ginko** d'assurer une **continuité urbaine** entre cet ÉcoQuartier Ginko et une friche ferroviaire qui le jouxte.
- ❑ La prise en compte de la **Trame verte et bleue** est traduite par l'engagement 20 de la Charte ÉcoQuartiers. Elle se matérialise souvent par une place laissée à la nature en ville et à la multifonctionnalité des espaces publics. Ainsi, l'ÉcoQuartier **Bordeaux-Ginko** comprend un parc « Denis et Eugène Bülher » de 4,5 hectares pour lequel des exigences de biodiversité sont inscrites.
- ❑ Le **stationnement** (mutualisation et gestion des places, moindres réalisations de places pour limiter déploiement de l'automobile...) est un sujet méritant une adéquation des règles du PLUi avec celles du projet d'ÉcoQuartier. Ainsi, de larges voies piétonnes sont créées à travers les îlots de l'**ÉcoQuartier Rives de la Haute Deûle** ce qui rapproche le stationnement des vélos des points origine / destination et des points relais (station de métro...). Il est ainsi plus rapide et pratique d'utiliser son vélo que sa voiture.
- ❑ Les futurs ÉcoQuartiers s'inspireront de prescriptions sur les **eaux pluviales** établies dans le PLUi d'**Angers Loire Métropole**.

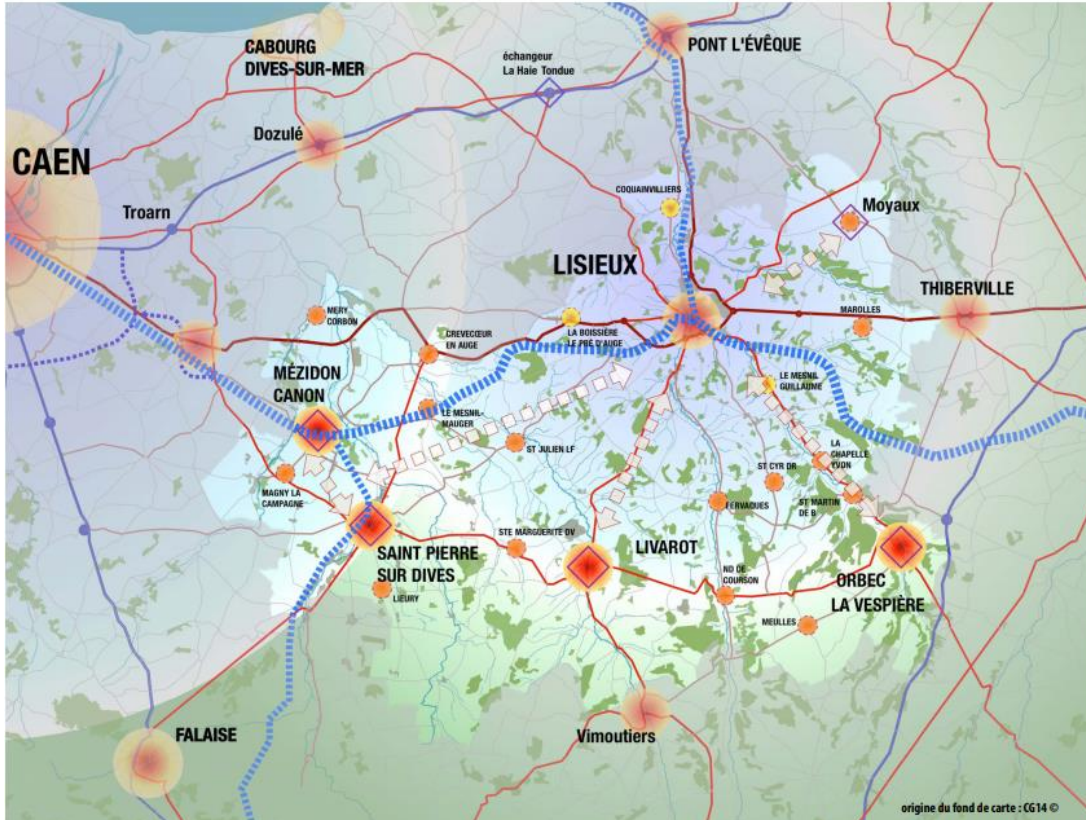
Le PLUi

traduit en termes réglementaires et opposables les ambitions de développement durable à l'échelle d'un territoire intercommunal.

- ❑ Les PLUi abordent la **continuité urbaine** comme vecteur de création ou d'amélioration de liaisons entre les quartiers. Dans le **PLUi 3.1 de Bordeaux Métropole**, une friche ferroviaire est identifiée dans l'OAP comme un « **élément stratégique pour le renforcement du réseau de circulation du quadrant nord-ouest de l'agglomération** ». Un des objectifs de l'OAP est la valorisation d'une friche ferroviaire en lien avec le pôle d'échanges multimodal.
- ❑ La **Trame verte et bleue se concrétise dans** l'OAP de « **Bordeaux-Ginko** » en préconisant notamment le respect d'un « **recul paysagé pour les nouvelles constructions implantées en front de Lac** », avec des plantations en pleine terre.
- ❑ Le **stationnement** est, par exemple géré de la manière suivante dans le projet de **PLU2 de la MEL** :
 - pour les opérations existantes, des règlements de zones spécifiques à l'ÉcoQuartier ont été élaborés. Ainsi, la rédaction des règles y est simplifiée (les dispositions plus complexes et innovantes sont reportées dans des cadres contractuels) ;
 - pour les futurs ÉcoQuartiers, les OAP seront utilisées, afin d'élargir l'approche normative offerte par le règlement classique en fixant des objectifs ou en étant plus exigeants dans les modes de réalisation, notamment grâce à l'approche par projet et non plus par unité foncière.
- ❑ A **Angers Loire Métropole**, « **Le PLUi a été l'occasion de définir des règles pour les eaux pluviales** », d'après Capucine Rehaut (Angers Loire Métropole).



Agglo Liseux Normandie



Quelques données

- Région Normandie, Calvados, entre Caen (50 km) et Rouen (80 km)
- **54** communes
- **74 829** habitants
- Presque **1 000 km²**
- **79 hab/km²**, un territoire rural à 94% de sa superficie
- **1 SCOT, 4 PLUi** qui couvrent en partie le territoire issu de la recomposition du 1^{er} janvier 2016.

PLUi CC L'intercom Lisieux : aujourd'hui...



- CC Lintercom Lisieux Pays d'Auge Normandie, un PLUi modifié par délibération du 9.11.17, révisé par délibération du 31.05.18
- Lisieux : pôle économique et commercial d'une aire urbaine de 50 000 habitants environ
- Pôle économique et commercial de toute une microrégion, qui s'étend sur une 15aine de kilomètres autour de la ville

Rapport de présentation (diagnostic) du PLUi

	Nombre	Part
Service	135	22%
Café hôtel restaurant	104	17%
Hygiène santé beauté	79	13%
Équipement de la personne	79	13%
Alimentaire	60	10%
Vacant	57	9%
Équipement de la maison	50	8%
Culture loisirs	29	5%
Auto cycle	21	3%
TOTAL	614	100%

Source : Cap Terre juin 2011

TRAME VERTE ET BLEUE : QU'EST-CE QUE ÇA ?

Outil d'aménagement du territoire

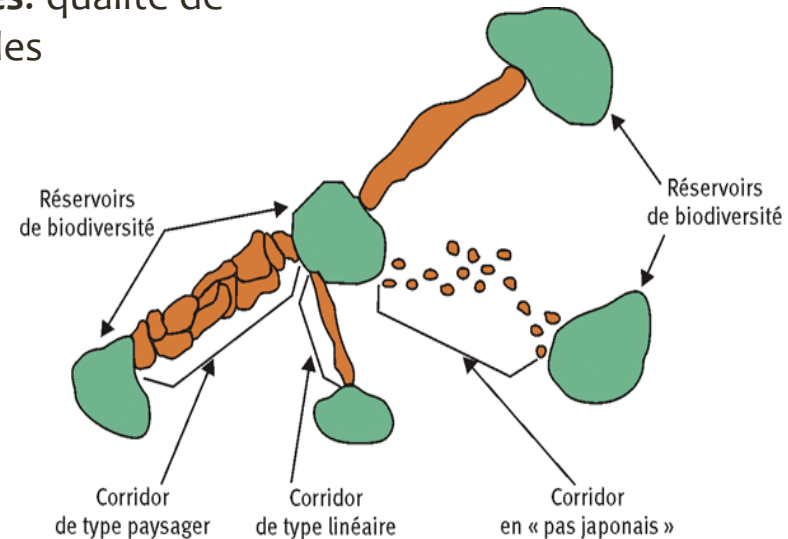
- ★ Engagement phare du Grenelle de l'Environnement
- ★ S'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- ★ S'intègre dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUI)

Service rendu par la biodiversité

- ★ Permet le maintien des **services écosystémiques**: qualité de l'air, pollinisation, qualité de l'eau, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie....

La TVB identifie plusieurs éléments

- ★ Les réservoirs de biodiversité
- ★ Les corridors écologiques
- ★ Les éléments fragmentant



Délimitation des zones A et N

- ★ Redonner du sens et de la justification à la différenciation A et N

La préservation des haies, mares, zones humides et autres éléments remarquables

- ★ Etablir des diagnostics objectifs et précis des éléments composant la TVB afin d'ajuster les prescriptions réglementaires aux enjeux

Le maintien des essences floristiques locales

- ★ Lutter contre les essences invasives et valoriser les essences locales

Le maintien de la biodiversité animale

- ★ Maintenir des habitats favorables à la biodiversité faunistique
- ★ Préserver la circulation des espèces dans leur espace de vie

La gestion différenciée

- ★ Réalisation d'un cahier de recommandations environnemental

Et d'autres pistes à creuser... dans les limites du Code de l'Urbanisme

- Une prise en compte de la TVB par les règles d'urbanisme utile mais limitée aux possibilités ouvertes par le Code de l'Urbanisme
- La nécessité de développer des actions concrètes et pédagogiques

Quelles dispositions pour
préserver les corridors écologiques
entremêlés dans le bâti ?



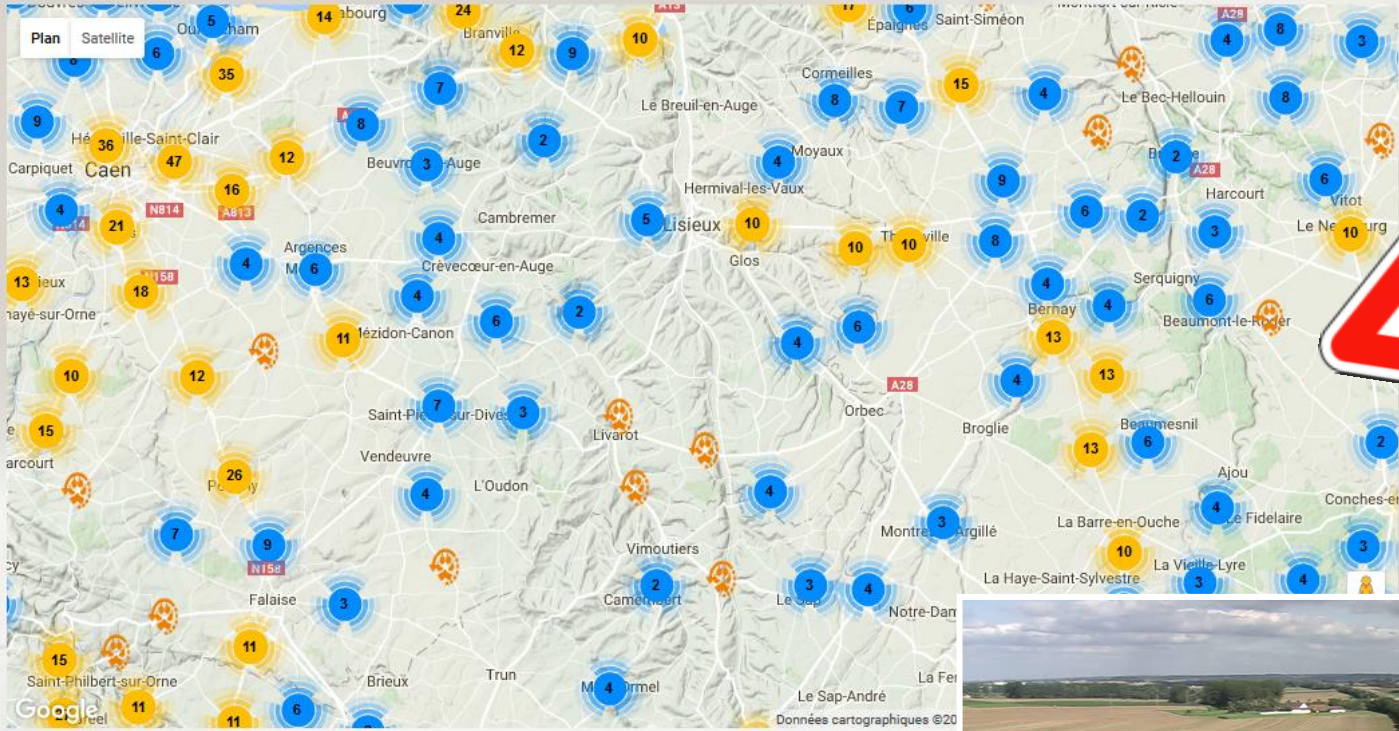


Quelles dispositions pour allier efficacité énergétique du bâti et maintien de la biodiversité liée au bâti dans le règlement d'urbanisme ?





LOCALISATION DES MAMMIFÈRES SAUVAGES VICTIMES DE COLLISION ROUTIÈRE



Quelles dispositions pour traiter les éléments fragmentants (voies ferrées, routes passantes...) via le règlement d'urbanisme ?



CA Maubeuge Val de Sambre : aujourd'hui...



Démographie

- 40% des habitants ont moins de 30 ans
- Perte de +10% des habitants en 30 ans

Economie

- 1/4 des emplois dans l'industrie
- Taux de chômage : env. 15%
- 30% de vacance commerciale dans le principal centre ville

Mobilité

- 69% des déplacements quotidiens en voiture
- 23% des ménages ne sont pas motorisés

Habitat

- Prix moyen des logements très faible : 100 000 € pour une maison ancienne (prix médian)
- 26% de la population en situation de vulnérabilité énergétique



- 43 communes et 126 000 habitants dont :
 - 1 Pôle d'arrondissement : 60 000 hab (dont la moitié vivant à Maubeuge)
 - 2 Pôles intermédiaires d'environ 15 000 hab
 - 25 communes rurales

CA Maubeuge Val de Sambre : demain...

